

Le 10 février 2017

[Traduction]

Mesures d'urgence

M. Higgs : J'aimerais donner au premier ministre une autre occasion d'accepter notre aide dans l'examen de l'intervention relative à la tempête de verglas. Maintenant qu'il a eu quelques jours pour réfléchir et recevoir une rétroaction, le premier ministre changera-t-il d'idée? Acceptera-t-il l'offre du chef de l'opposition officielle et de celui de l'autre parti? Créera-t-il un comité multipartite pour examiner l'intervention relative à la tempête de verglas afin que nous puissions en effet nous améliorer en vue de la prochaine situation? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je remercie le chef de l'opposition, les autres parlementaires du côté de l'opposition et le tiers parti de se préoccuper du bien-être des gens qui ont été touchés par la tempête de verglas. La période a été très difficile pour la province, et j'ai été tellement content de la façon dont les gens du Nouveau-Brunswick se sont serré les coudes. Les collectivités dans les zones et régions touchées qui étaient privées d'électricité ont été très résilientes. Elles ont été inspirantes, et un fort sentiment d'appartenance y régnait. Les gens de l'extérieur de ces régions ont fait des dons et sont venus faire du porte-à-porte. Ils ont fait tout en leur pouvoir pour venir en aide aux gens touchés par la tempête de verglas.

Nous avons très clairement indiqué que nous sommes bien impressionnés par les interventions des bénévoles et de tous les groupes — l'Organisation des mesures d'urgence, Énergie NB, les équipes venues de l'extérieur de la province et les entrepreneurs de la province qui se sont rendus dans la région. Cependant, nous effectuerons un examen pour nous assurer de comprendre ce qui a bien fonctionné et ce qui peut être amélioré la prochaine fois. J'attends avec impatience les résultats de cet examen.

M. Higgs : Le premier ministre prétend que les politiciens n'interviendront pas par l'intermédiaire du Bureau du Conseil exécutif, mais tout le monde sait que le bureau rend des comptes au premier ministre. Le gouvernement Gallant a déjà eu recours au Bureau du Conseil exécutif pour intervenir politiquement dans une enquête. Je fais allusion, bien sûr, au premier rapport de la vérificatrice générale sur Atcon, où elle a indiqué que le ministre de la Santé actuel n'était pas autorisé à accorder à la Banque de Nouvelle-Écosse le statut de créancier en lui transférant la garantie de 50 millions de dollars. Même si les conclusions de la vérificatrice générale étaient basées sur les avis d'experts juridiques, le gouvernement Gallant, par l'entremise du Conseil exécutif, les a rejetées. Quelles auraient été les implications si les conclusions de la vérificatrice générale avaient été acceptées? Le premier ministre peut-il répondre à cette question?

L'hon. M. Gallant : Nous avons demandé la tenue d'un examen, car nous savons que nous avons été mis à l'épreuve. Nous savons que la catastrophe naturelle a assurément été l'une des



pires de l'histoire de notre province ; nous nous devons donc de procéder à un examen pour déterminer ce qui a bien fonctionné et ce qui pourrait être amélioré la prochaine fois.

J'espère vraiment que le chef de l'opposition ne remet pas en question la crédibilité de la chef de la fonction publique. Elle travaille au sein de la fonction publique depuis de nombreuses années. Elle fait un excellent travail. Elle a travaillé sous la direction de différents gouvernements. Nous croyons qu'elle fera un excellent travail en veillant à ce que nous analysons l'intervention relative à la tempête de verglas qui nous a récemment touchés pour déterminer ce qui a bien fonctionné et ce qui pourrait être amélioré la prochaine fois.

J'ai toutefois une question que je veux poser au chef de l'opposition. Qu'a fait son gouvernement en matière d'intervention — ou comme examen, devrais-je plutôt dire — lorsque la tempête post-tropicale Arthur s'est abattue sur la région? J'aimerais savoir ce que le gouvernement en question a fait comme examen et comment il diffère du nôtre.

Emplois

M. Higgs : Hier, notre gouvernement s'est une fois de plus trouvé dans l'embarras dans les médias sociaux en raison de la campagne publicitaire sur l'économie en essor et les 3 000 emplois. Une photo a été publiée d'un message affiché dans une toilette d'un aéroport de Toronto où l'on pouvait lire : Lavez-vous les mains de tout doute ; le Nouveau-Brunswick est en mouvement — 3 000 emplois.

Mercredi, le premier ministre a reconnu que le site Web des emplois est entaché d'erreurs et inexact. Avant que le premier ministre ne nuise davantage à la crédibilité du Nouveau-Brunswick, ordonnera-t-il immédiatement l'interruption et l'annulation de cette campagne publicitaire fausse et ridicule? Merci.

L'hon. M. Gallant : Tous les jours, je n'arrive pas à comprendre les mots qui sortent de la bouche du chef de l'opposition. C'est son gouvernement qui a mis en place le programme <www.emploisnb.ca> ; donc, tout ce qu'il vient de dire...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition devrait regarder à sa droite et dire au député d'Oromocto-Lincoln que son programme <www.emploisnb.ca>... J'étais présent quand il l'a lancé et je l'ai félicité. Quand je suis devenu premier ministre, j'ai dit que je trouvais que l'initiative était bonne, qu'il s'agissait d'un bon programme, et que nous en assurerions la mise en œuvre continue. Le chef de l'opposition devrait se tourner vers son collègue et lui dire que le programme et l'initiative sont ridicules.



En fait, tel n'est pas le cas. Le programme est très utile. Il nous aide à avoir une main-d'oeuvre solide en visant à combler les lacunes, à donner aux employeurs une façon de communiquer les possibilités d'emploi et à donner aux gens qui veulent rester dans la province, ou y revenir, la chance de prendre connaissance des possibilités d'emploi qui s'offrent à eux ici. Nous avons apporté des améliorations — nous continuerons d'améliorer <www.emploisnb.ca> —, mais nous sommes fiers que la nouvelle se répande partout au pays que des possibilités existent ici au Nouveau-Brunswick.

M. Higgs : Malheureusement, le premier ministre ne se préoccupe évidemment pas de l'exactitude. Encore une fois, à la page 10 du document apolitique et basé sur des faits intitulé *Perspectives économiques 2017-2018*, nous trouvons un graphique qui montre trois années de décroissance de l'emploi dans la province — -0,2 % en 2014, -0,6 % en 2015 et -0,1 % en 2016. Pourtant, à la page 9 du discours du budget, nous voyons l'affirmation suivante : « En travaillant ensemble, nous avons obtenu des résultats sur le plan de la création d'emplois ». Le premier ministre ne comprend-il pas que tout ce que son gouvernement a fait sur le plan de la création d'emplois n'est que du dorage? Le premier ministre ne comprend-il pas ce qu'est la décroissance de l'emploi, ou avons-nous raison de soupçonner que le premier ministre ne se préoccupe pas vraiment de la réalité et des faits qui ne sont pas présentés sous un jour favorable?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous sommes très fiers du fait que l'économie du Nouveau-Brunswick a crû à un rythme très important en 2015. En effet, nous avons eu le troisième plus important taux de croissance au Canada. De plus, c'est le taux de croissance le plus important que nous ayons vu ici, au Nouveau-Brunswick, depuis 2004. Alors, nous sommes très fiers du fait que l'économie a crû à un rythme important en 2015.

Notre économie a encore crû en 2016, même si ce n'est peut-être pas au rythme que nous aimerions, et, selon les prévisions, elle croîtra encore en 2017. Nous sommes très fiers du fait que l'économie est plus forte que nous ne l'ayons vue depuis longtemps ou même jamais auparavant, ici, au Nouveau-Brunswick. Nous voyons des circonstances favorables en matière de création d'emplois. En effet, depuis juin de l'année dernière, notre économie a affiché un gain net d'au-delà de 5 000 emplois. Alors, il y a des circonstances favorables, l'économie est en train de croître et nous travaillons fort à faire d'autres investissements en vue de poursuivre sur cette lancée.

[Traduction]

Produit intérieur brut

M. Higgs : À la page 6 de *Perspectives économiques 2017-2018*, nous trouvons le graphique sur le PIB réel prévu pour 2017. Le Nouveau-Brunswick se classe neuvième parmi les 10 provinces. Seule Terre-Neuve affiche de pires prévisions. Pourtant, selon la campagne publicitaire ridicule



dont nous parlions plus tôt, le Nouveau-Brunswick est un chef de file en matière de croissance. L'avant-dernière position au Canada est présentée comme caractérisant celle d'un chef de file en matière de croissance. Nous visons peut-être trop bas. Le premier ministre pense-t-il que personne d'autre au Canada ne lit les prévisions de croissance? Le premier ministre ne pense-t-il pas que la fausse campagne publicitaire nous couvrira de ridicule, ou ne se soucie-t-il vraiment pas de l'exactitude et des faits?

L'hon. M. Gallant : En 2015, notre province se classait troisième au pays en matière de croissance économique. En 2016, selon les estimations, notre économie a encore connu une croissance, pas au même rythme ni au même taux, mais elle a encore progressé. Notre économie devrait poursuivre sa croissance en 2017. Compte tenu des records atteints en 2015, les gens du Nouveau-Brunswick devraient être fiers de ce qu'ils ont accompli.

Une personne qui ne devrait pas être fière, c'est le chef de l'opposition. Parlons de ses taux de croissance du PIB alors qu'il était le ministre des Finances raté. En 2011, la croissance du PIB était de 0,2 % ; en 2012, de -1 % ; en 2013, de -0,3 % ; en 2014, de -0,1 %. Bien que j'aime entendre chaque jour le point de vue du chef de l'opposition, nous n'avons aucune leçon à recevoir de lui sur la façon de faire croître l'économie. Il a fait des compressions dans l'éducation et dans les soins de santé, et notre économie s'est contractée pendant les quatre années de son mandat.

Budget

M. Higgs : Encore une fois, nous voyons le premier ministre lancer des chiffres comme s'ils étaient tous vrais. Je suis fier de me concentrer sur nos faits réels. Je prendrai la parole et passerai en revue les vrais chiffres n'importe quand. Le verdict est tombé en ce qui concerne le budget du premier ministre et il est presque unanime : l'augmentation d'un autre milliard de dollars de notre dette nette cette année, pour une augmentation totale de 2,4 milliards de dollars depuis le début du mandat actuel, est absolument irresponsable. La somme ne tient pas compte des projets qui seront réalisés plus tard, mais qui sont déjà prévus. Des experts et des éditorialistes soulignent aussi qu'il est impardonnable d'accuser un déficit, compte tenu de l'augmentation massive des taxes et impôts, qui se chiffre à plus d'un demi-milliard de dollars par année. Encore une fois, le premier ministre ne semble pas s'en soucier. Pour lui, le futur se termine à la date des prochaines élections. Cependant, je dois poser la question suivante : Le premier ministre comprend-il ce qui se passera quand les taux d'intérêt augmenteront? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je voudrais aborder de nombreux points ici. Encore une fois, le chef de l'opposition parle de faits alternatifs. Je pense qu'il faudra prendre une décision sur la façon dont nous discuterons du sujet à l'avenir, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.



L'hon. M. Gallant : Non, le chef de l'opposition...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Mesdames et Messieurs les parlementaires, à l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition nous accuse de présenter des faits alternatifs. Voilà ce que je dis, et j'aimerais qu'il précise ce qu'il pense avoir enregistré en matière de croissance du PIB quand il était ministre des Finances en 2011, 2012, 2013 et 2014. Je veux savoir cela, et je pense que les gens du Nouveau-Brunswick méritent de le savoir, car le chef de l'opposition rejette carrément les chiffres comme s'ils n'étaient pas vrais. Il rejette carrément les chiffres comme si les données de Statistique Canada n'étaient pas vraies — un taux de croissance de 0,2 % en 2011, de -1 % en 2012, de -0,3 % en 2013 et de -0,1 % en 2014. J'aimerais que le chef de l'opposition prenne la parole pour dire catégoriquement qu'il est faux de dire qu'il n'a pas échoué à faire croître l'économie lorsqu'il était ministre des Finances.

M. Higgs : Plus tôt cette semaine, j'ai demandé comment le gouvernement justifiait la réduction de moitié du déficit et comment la statistique qui figure sur la page couverture s'explique sur le plan mathématique. Puisque je n'ai pas reçu de réponse, je vais poser la question de nouveau : Donnez-nous simplement les chiffres que vous avez utilisés au départ, puis à la conclusion, avec ou sans la réserve pour éventualités. Combien de renseignements ont en fait servi à calculer la réduction de moitié du déficit, du début du mandat du gouvernement actuel jusqu'à aujourd'hui? Examinez les chiffres. Nous enjolivons les chiffres.

L'hon. M. Gallant : Compte tenu de la démarche axée sur la nouvelle politique que le ministre des Finances raté dit vouloir proposer, j'aurais pensé qu'il voudrait clarifier ses chiffres. Il dit avoir des chiffres à l'appui. Moi aussi, j'ai des chiffres à l'appui. En 2011, l'économie du Nouveau-Brunswick, sous la gouverne du ministre raté, a connu une croissance de 0,2 %. L'économie s'est contractée de 1 % en 2012, elle s'est contractée de 0,3 % en 2013 et elle s'est contractée de 0,1 % en 2014. Comment se fait-il que le chef de l'opposition pense pouvoir prendre la parole pour nous faire des remontrances sur la croissance économique? Il a ralenti l'économie au moyen de ses politiques inefficaces de compressions dans les soins de santé et dans l'éducation.

[Original]

Notre gouvernement travaille avec les gens du Nouveau-Brunswick. En effet, nous travaillons avec les entreprises et les personnes qui veulent vraiment aider les régions et la province afin de faire progresser notre économie. Grâce à nos investissements stratégiques, nous sommes très fiers d'avoir connu une croissance record en 2015. En plus, il y a eu plus de croissance économique en 2016, et ce sera également le cas en 2017.



[Traduction]

Système d'éducation

M. Stewart : En décembre dernier, les résultats de l'enquête PISA ont été publiés dans l'ensemble du Canada, et il y avait dans une section, sous les résultats du Nouveau-Brunswick, un élément intéressant qui, selon moi, n'était pas connu de bien des gens du Nouveau-Brunswick. Le secteur francophone de notre système d'éducation provincial est celui qui connaît l'amélioration la plus marquée du Canada, et il occupe le huitième rang mondial à ce chapitre. L'amélioration notée a eu lieu au cours des quatre dernières années. Je considère cela comme une réussite et j'aimerais demander ceci au ministre de l'Éducation : Quelle est la mesure ou la solution qui a aidé le secteur francophone à s'améliorer aussi rapidement?

L'hon. M. Kenny : Je vous remercie de la question. Oui, il y a de bonnes choses à mentionner au sujet de l'éducation, mais tout ce que nous entendons à la Chambre, c'est le pessimisme de l'opposition. Tous les jours, l'opposition essaie de trouver une faille. Oui, il est bon aujourd'hui que le député d'en face parle des résultats des évaluations du secteur francophone. Oui, les gens dans ce secteur font du bon travail. Les membres du personnel enseignant travaillent fort, et nos élèves travaillent fort. De bons résultats sont obtenus, et nous voyons des améliorations. Voilà ce que nous essayons de faire de ce côté-ci de la Chambre : viser l'amélioration dans l'ensemble de notre système d'éducation.

Par l'intermédiaire de nos plans d'éducation de 10 ans, nous faisons un certain nombre d'investissements records en comparaison des gens de l'opposition, qui ont fait des compressions et des réductions dans l'éducation quand ils formaient le gouvernement. Nous avons un très bon bilan en matière de dépenses et pour ce qui est de bien affecter les ressources dans notre système d'éducation pour progresser. Cette année seulement, notre ministre des Finances a ajouté 58 millions de dollars dans notre système d'éducation en prévision de l'avenir.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Stewart : Je crois que la politique n'a pas sa place en éducation, que le ministre se le tienne pour dit. Nous avons deux systèmes d'éducation, et ce que j'essaie de comprendre aujourd'hui, c'est l'objectif de la province, qui devrait être de les faire fonctionner tous les deux à plein régime.

Il y a un aspect intéressant. Les écoles francophones du Nouveau-Brunswick ont atteint le plus haut taux d'amélioration du pays entre 2012 et 2015. En sciences, les résultats à l'échelle du pays se sont améliorés de 3 points, tandis que ceux des écoles francophones du Nouveau-Brunswick se sont améliorés de 27 points. En lecture, les résultats à l'échelle du pays se sont améliorés de 4 points, tandis que ceux du secteur francophone du Nouveau-Brunswick se sont améliorés de 22 points. En mathématiques, les résultats à l'échelle du pays ont baissé de 2 points, tandis que ceux des écoles francophones du Nouveau-Brunswick ont augmenté de 5



points. Je considère cela comme une réussite. Je crois que cela mériterait d'être célébré, et je me demande pourquoi cela n'a pas encore été fait. J'aimerais que le ministre apporte des précisions sur ce qui se fait différemment dans le secteur francophone pour que tout le monde au Nouveau-Brunswick puisse en bénéficier.

L'hon. M. Kenny : En tant que ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, j'estime que le rôle de ministre est de la plus haute importance dans notre province. En ce qui concerne le travail réalisé avec le personnel enseignant et les districts francophones, je dois dire que, oui, nous avons célébré les réussites en question. Étant donné le rôle de l'éducation francophone, les gens en question adoptent une approche communautaire en matière d'éducation. Ils cherchent aussi à gérer le rendement. Voilà quelques-unes des mesures qu'appliquent les gens du secteur francophone. Ils font un très bon travail, et je tiens à féliciter toutes les personnes concernées.

Grâce à la mise en œuvre de nos plans d'éducation, grâce à ce que nous accomplissons par le truchement des programmes préscolaires en autisme, grâce à notre expansion provinciale de la prestation des services intégrés, grâce au Programme d'assistance au service de garderie et grâce aux investissements records dans l'éducation, nous veillons à ce que notre système d'éducation fonctionne effectivement à plein régime. Nous travaillons ensemble. Nous travaillons en collaboration avec tous les intervenants. Il s'agit d'une approche communautaire, et je crois fermement...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Stewart : Je pense que nous devrions débattre et discuter de la question plus à fond. Comme le ministre, je pense que l'éducation est essentielle à l'avenir du Nouveau-Brunswick.

En ce moment, j'aimerais poser au ministre la même question que je viens de poser deux fois, mais pour laquelle je n'ai pas vraiment obtenu de réponse. Je pense qu'il s'agit d'une réussite, et j'en suis fier. Je pense que nous devrions tous célébrer la réussite et le bon travail du secteur francophone.

Vous constaterez, en examinant très attentivement les résultats qu'a obtenus le secteur anglophone dans le cadre de l'enquête PISA, qu'ils ont en quelque sorte diminué. Je pense qu'il est très important que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance dise à la Chambre et aux gens du Nouveau-Brunswick ce qui se fait dans l'autre secteur afin que les deux secteurs puissent travailler ensemble et que nous puissions en tirer des leçons. Ma question est très simple. Que se passe-t-il dans le secteur francophone de l'éducation depuis quatre ans qui lui ait permis de s'améliorer si rapidement? Merci.

L'hon. M. Kenny : Nous travaillons ensemble. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, ainsi que toutes les parties prenantes de tous les secteurs de l'éducation, les secteurs francophone et anglophone, travaillent ensemble. Nous avons tenu de vastes consultations. Pour la première fois de l'histoire, le premier ministre et moi, en tant que



ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, avons passé une journée complète en compagnie d'éducateurs et d'éducatrices des quatre coins de la province, des secteurs francophone et anglophone, pour les écouter exprimer certaines préoccupations et pour communiquer les pratiques exemplaires qui ont cours.

Il se réalise, entre les systèmes d'éducation, un travail concerté et une mise en commun des pratiques exemplaires. Je tiens à dire que, en faisant le tour de la province, en rencontrant les éducateurs et éducatrices, en voyant certains des grands progrès en innovation et en littératie numérique et en constatant l'esprit compétitif des élèves de notre province qui veulent effectivement faire des efforts et progresser, beaucoup de choses positives se produisent en éducation partout dans la province. Je veux demander à l'opposition de continuer à justement parler des choses positives qui se produisent en éducation et de ne pas souligner tous les aspects négatifs.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

Hôpitaux

M. B. Macdonald : Les médias ont indiqué que le Réseau de santé Vitalité a présenté au ministre de la Santé un plan visant à maintenir le niveau de service tout en réduisant les coûts, et ce, sans qu'il y ait des pertes d'emploi. Ce plan devrait aussi permettre aux contribuables du Nouveau-Brunswick d'économiser des millions de dollars. Le ministre a-t-il lu ce rapport du Réseau de santé Vitalité? Si oui, l'a-t-il considéré avant de prendre la décision de privatiser?

L'hon. M. Boudreau : Je peux assurer à l'opposition que, oui, nous avons bel et bien pris en considération les opinions de tous et chacun avant de décider de signer un contrat avec la compagnie Sodexo.

L'objectif de cet exercice est d'améliorer la qualité des soins offerts aux patients dans nos hôpitaux et de le faire de façon uniforme partout dans la province. Voilà le but ultime, soit de pouvoir offrir de meilleurs services à l'ensemble de la population, peu importe dans quel hôpital du Nouveau-Brunswick se trouvent les gens.

Nous pouvons atteindre cet objectif tout en économisant de l'argent, ce qui nous permettra ensuite de réinvestir ces économies dans notre système de soins de santé. Prenons comme exemple notre annonce d'une valeur de 200 millions de dollars faite hier par mes collègues, le premier ministre et le vice-premier ministre, en ce qui concerne l'hôpital régional, ici, à Fredericton. C'est un investissement de 200 millions sur les huit prochaines années.

M. B. Macdonald : Selon le rapport du Réseau de santé Vitalité, des emplois pourraient être sauvés, les contribuables du Nouveau-Brunswick pourraient économiser des millions de dollars



et nous pourrions maintenir ou peut-être même améliorer les services qui sont actuellement offerts.

Le ministre est-il prêt à déposer et à rendre public le rapport du Réseau de santé Vitalité?

[Traduction]

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, l'objectif en question... L'initiative, en passant, a été lancée par le gouvernement précédent, et notre gouvernement a tout simplement poursuivi sa mise en œuvre parce que nous estimions qu'elle avait du bon sens et qu'elle produirait des résultats positifs. L'initiative vise à améliorer la qualité des services reçus par les patients hospitalisés au Nouveau-Brunswick. Qu'il s'agisse des services d'entretien ménager, dont ceux qui sont liés au nettoyage et à la propreté des hôpitaux, des services de portage ou d'alimentation, l'initiative permet d'assurer une constance dans la qualité des services partout dans la province.

Sodexo sera en mesure d'accomplir la tâche tout en réalisant des économies qui seront effectivement réinvesties dans le système. La réalisation d'économies est garantie par la compagnie. Voilà quelque chose que le plan proposé par le Réseau de santé Vitalité ne pouvait pas faire. Il ne pouvait pas garantir que nous réaliserions de telles économies. Toutefois, Sodexo est en mesure de nous garantir que nous réaliserons des économies, lesquelles seront par la suite...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. B. Macdonald : Comme nous l'avons souvent vu de la part du gouvernement Gallant, il dit une chose et en fait une autre. Dans le cas présent, le ministre se lève et nous dit que le projet a pour objet l'amélioration des services ; pourtant, nous savons qu'il a réellement pour objet la réalisation d'économies.

Le conseil du Réseau de santé Vitalité a proposé un plan qui permet de conserver les emplois actuels, d'améliorer la qualité des services et de le faire à un coût moindre. J'ai posé des questions au ministre à deux reprises au sujet du rapport. Tiendra-t-il compte du rapport, de ce qu'il contient, et le présentera-t-il publiquement — du moins au public — ou le déposera-t-il à la Chambre? Nous voulons savoir ce qui est contenu dans ce rapport, et nous voulons savoir pourquoi le ministre ne choisit pas l'option proposée par le conseil du Réseau de santé Vitalité.

L'hon. M. Boudreau : J'ai tenu compte du rapport. Nous l'avons examiné et nous n'en approuvons pas les conclusions.

Encore une fois, je tiens à rappeler à tous les gens qui écoutent et à tous ceux qui sont présents à la Chambre que l'initiative en question a été lancée par l'ancien gouvernement. Elle a été lancée quand le député de Rothesay était ministre de la Santé. Une demande de propositions a été lancée en juillet 2013. Le fournisseur ayant obtenu la note la plus élevée a été choisi en



janvier 2014. Une lettre a ensuite été envoyée à tous les soumissionnaires en mars 2014 pour leur indiquer qui était le soumissionnaire retenu et les informer que le processus de négociation s'amorçait.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Boudreau : Ensuite, bien sûr, il y a eu des élections, et les Conservateurs, fidèles à eux-mêmes, ont décidé de mettre l'initiative en question de côté parce qu'ils ne voulaient pas que celle-ci devienne un enjeu électoral. Toutefois, les Conservateurs n'ont jamais annulé le processus. Ils n'ont jamais annulé la demande de propositions. Le tout a simplement été mis de côté pour être poursuivi après les élections.

Nous comprenons les avantages qu'offre l'initiative, et nous avons effectivement poursuivi sa mise en oeuvre.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Forêt

M. Coon : Il y a trois ans cette semaine que l'ancien gouvernement a signé un contrat avec Jim Irving, un contrat qui garantissait à sa compagnie un approvisionnement en bois provenant des terres de la Couronne pour 25 ans — une quantité de bois qui portait atteinte à l'intégrité de notre système de gestion des forêts. Pour répondre au fait que nous avons sacrifié ainsi l'intérêt public, J.D. Irving procéderait à la modernisation de ses usines. Le tout comprenait un investissement important dans la phase 3 de la modernisation des Pâtes & Papiers Irving à Saint John, dont le coût était établi à 263 millions de dollars. Le ministre du Développement de l'énergie et des ressources peut-il dire à l'Assemblée législative si J.D. Irving a en fait investi les 263 millions de dollars en question dans la phase 3 de la modernisation de l'usine à Saint John? Combien d'emplois permanents l'investissement a-t-il permis de créer?

L'hon. M. Doucet : C'est certainement un plaisir pour moi de prendre la parole à la Chambre pour parler du secteur forestier. Le secteur forestier joue un rôle essentiel sur le plan économique. Il contribue grandement à la création d'emplois, nous aide à assainir nos finances et nous aide à payer les choses qui constituent des priorités, telles que l'éducation et les soins de santé.

Les questions que soulève le député sont très importantes — très importantes pour les gens du Nouveau-Brunswick. Oui, tout se déroule comme prévu. Selon ce que je crois comprendre, un certain nombre d'investissements importants dans le secteur forestier se sont concrétisés au cours de l'année qui s'est écoulée depuis que la stratégie a été annoncée. Un certain nombre d'investissements importants ont été réalisés dans la province. La modernisation des Papiers Irving à Saint John, dont le coût a été fixé à 202 millions de dollars, a dû elle aussi mener à la



création d'emplois. À la scierie Chipman, l'investissement était de 38 millions de dollars — un investissement très important. À Kedgwick et Saint-Léonard, 3,9 millions de dollars ont été investis.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : J'ai l'impression que la phase 3 n'a pas été terminée, mais laissez-moi poursuivre. L'ancien gouvernement a signé un contrat qui stipulait que J.D. Irving ne promettait d'investir dans ses usines que si le gouvernement actuel et les futurs gouvernements lui garantissaient des coûts compétitifs pour le bois récolté sur les terres de la Couronne. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures son gouvernement a prises pour garantir des coûts du bois compétitifs à la compagnie J.D. Irving?

L'hon. M. Doucet : La création d'emplois et la croissance économique demeurent bel et bien les priorités du gouvernement actuel. La mise en valeur sécuritaire et responsable de nos ressources naturelles a été cernée comme offrant une occasion exceptionnelle de croissance. Des défis se présentent à ce chapitre. Nous savons tous que des défis énormes se présentent dans tous les secteurs dont nous nous occupons, mais les défis s'accompagnent de possibilités très importantes de croissance.

Comme je l'ai mentionné il y a un instant, il n'est pas uniquement question d'Irving, mais aussi de ce qui s'est passé avec le Groupe AV. Pour conclure, le Groupe AV a réalisé des investissements de 37 millions de dollars. Scieries Chaleur a investi une somme de 5,5 millions et Twin Rivers, une somme de 10 millions. Les investissements en question sont liés à la stratégie forestière. Ils se sont concrétisés et sont en voie d'être réalisés. Les investissements énoncés continuent d'améliorer les possibilités d'emploi et d'appuyer un grand nombre de collectivités forestières de la province. En passant, le fait est qu'un grand nombre de ces emplois se trouvent dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : L'année dernière, lorsque j'ai posé de telles questions, J.D. Irving a publié une annonce pleine page dans le journal pour y répondre. Peut-être que la compagnie le fera de nouveau pour que je puisse obtenir les vraies réponses à mes questions.

[Original]

En vertu du contrat signé par l'ancien gouvernement avec Jim Irving, le gouvernement actuel ainsi que les gouvernements futurs sont légalement tenus de réduire les coûts des opérations forestières de la compagnie dans la province. Le ministre peut-il expliquer quelles démarches ce gouvernement a prises pour réduire les coûts des opérations forestières d'Irving dans la province?



[Traduction]

L'hon. M. Doucet : Comme je l'ai mentionné il y a quelques instants, la création d'emplois est la principale priorité du gouvernement actuel. Assainir nos finances et contribuer à payer les soins de santé et l'éducation constituent des priorités. Je suis très fier d'affirmer à l'Assemblée législative que l'industrie forestière fait partie du plan, du développement économique et de la croissance de la province. L'industrie forestière est un pilier, un pilier très solide, depuis de très nombreuses années. Elle fait partie de notre croissance et de nos plans de développement économique pour l'avenir.

Comme je l'ai mentionné, tout le travail se déroule comme prévu. Tous les investissements sont réalisés comme prévu. Je n'ai mentionné que quelques usines, ce qui ne tient pas compte des investissements réalisés dans les forêts. Il n'est pas du tout tenu compte des investissements réalisés dans les forêts. Les arbres sont d'une importance capitale. Que se passe-t-il? Les arbres sont d'une importance capitale. La valeur que nous pouvons tirer de notre fibre est si importante. Les usines qui produisent de la fibre de bois dans la province créent des emplois extraordinaires et elles créent aussi des produits exceptionnels. Ce sont des usines qui produisent de la fibre de bois exceptionnelle.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Opportunités Nouveau-Brunswick

M. K. MacDonald : Le 18 janvier, Opportunités Nouveau-Brunswick a comparu devant le Comité permanent des corporations de la Couronne de l'Assemblée législative. Il s'agissait de la première fois que l'occasion se présentait d'examiner le rendement de cette corporation de la Couronne en particulier. Malheureusement, le responsable d'Opportunités Nouveau-Brunswick n'a pas fourni les renseignements que nous avons demandés au sujet des emplois véritablement créés. Je suis certain que la ministre a été informée à cet égard et a reçu des données réelles sur le rendement d'Opportunités Nouveau-Brunswick. La ministre indiquerait-elle à la Chambre combien de compagnies qui reçoivent de l'aide gouvernementale sont en retard dans la réalisation de leurs engagements visant la création d'emplois?

Il me semble que la plupart des ministères se spécialisent maintenant dans les faits alternatifs.

[Original]

L'hon. M^{me} Landry : Je suis très heureuse de me lever et de parler des excellents résultats qu'a obtenus Opportunités Nouveau-Brunswick en 2015-2016. Opportunités Nouveau-Brunswick a également eu la chance de présenter ses résultats. Nous avons pour objectif de créer 1 500 emplois. Opportunités Nouveau-Brunswick a démontré qu'elle avait créé 2 965 emplois, dépassant ainsi de plus de 50 % l'objectif qu'elle s'était fixé.



Suite à cela, on a vu 288 millions de dollars de plus dans l'économie du Nouveau-Brunswick. Je pense qu'Opportunités Nouveau-Brunswick a fait un excellent travail tout au long de l'année pour, justement, aller chercher ces emplois qui sont la priorité de notre gouvernement, tout comme l'éducation et la santé.

[Traduction]

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

